Périodique de la Locale de **SOIGNIES N°5**

Place Verte

AVRIL 2015

Editeur Responsable
Reynald PILETTE
Rue de Brocqueroy 27
7061 Casteau

Dès que vous m'avez lu, recyclez-moi en me donnant à vos amis
Je suis aussi disponible en format pdf sur le site de la locale : www.ecolosoignies.be

Imprimé sur papier recyclé

Le printemps est de retour !

Place Verte spécial biodiversité

Le printemps est souvent synonyme de renouveau. Un retour vers l'extérieur, une envie de nature. Il s'agit également du moment idéal pour poser les gestes adéquats et aider cet extérieur à perdurer le plus naturellement possible, afin de pouvoir nous émerveiller et nous contenter toujours plus.

Entretenir la biodiversité de nos jardins est un des moyens les plus sûrs d'y arriver. Chaque espèce, faune et flore confondues, a un rôle majeur à jouer dans nos espaces verts.

La commune de Soignies s'est elle-même engagée dans cette voie en signant la directive «Zéro pesticide» appliquée à ses espaces verts publics. D'autres initiatives privées voient souvent le jour comme celle de cet apiculteur sonégien, persuadé que le confort des abeilles a un impact positif sur la nature et par conséquence sur notre propre bien-être.

Et vous comment participez-vous à l'entretien de ces zones naturelles? Dans les textes suivants, vous trouverez, je l'espère, matière à inspiration. Après tout, cette nature, ô combien précieuse, est un bien gratuit dont nous pouvons tous aujourd'hui profiter et personnellement, je rêve que mes enfants puissent encore l'apprécier demain, pas vous ?

Bonne lecture.

Biodiversité © Alpha du centaure

Emanuelle LECOMTE
Membre Ecolo

BIODIVERSITÉ SOIGNIES

UN APICULTEUR PROPOSE AUX SONEGIENS DE CULTIVER… LE BIEN-ÊTRE DES ABEILLES

Pierre De Nauw, apiculteur sonégien, expert en reproduction de reines d'abeilles et créateur du Miel des Châteaux décliné en plusieurs versions (Gages, Enghien, Louvignies, Lombise), est à l'origine d'une idée gagnante en collaboration avec les agriculteurs : profiter des périodes où les champs ne sont pas cultivés pour y semer des plantes mellifères.

Le concept : après la récolte de l'escourgeon en juillet, l'agriculteur sème des graines qui intéressent ses abeilles comme la phacélie, par exemple. Les plantes fleurissent au moment où les abeilles produisent du miel pour la provision d'hiver. Les avantages sont multiples et bénéficient à tous :

- *l'apiculteur voit augmenter la quantité de miel produite. En effet, à cette saison, les fleurs se font plus rares et la phacélie constitue une source de nectar bienvenue. Lors d'une des expériences menées avec des agriculteurs de Steenkerke, Neufvilles et Chaussée-Notre-Dame, Pierre a mesuré une production de plusieurs kilos supplémentaires ;*
- *l'agriculteur voit son champ couvert entre deux cultures. Il répond ainsi à une obligation légale (pas de terre nue) et crée une relation positive avec un apiculteur qui pourra également placer ses ruches à proximité du champ lors des cultures d'été. Un agriculteur a ainsi constaté une augmentation considérable de la quantité de maïs produit à l'hectare.*

les abeilles sont les plus heureuses dans l'affaire : le miel ainsi produit leur sert de réserve durant l'hiver. C'est bien mieux que le glucose utilisé par certains apiculteurs, trop pressés de récolter tout le miel disponible, ne laissant pas leur vraie nourriture aux abeilles pour passer l'hiver. Pierre n'a perdu aucune ruche cet hiver alors que d'autres apiculteurs ont déploré un taux de mortalité élevé.

En pratique, notre apiculteur a investi : il a acheté les semences nécessaires en grandes quantités (10 kilos de graines par hectare). Cet hectare une fois fleuri approvisionne 4 ruches. Tout compte fait, cette pratique n'est pas plus coûteuse que le sucre qu'il aurait fallu pour nourrir les abeilles durant l'hiver… avec un bien meilleur menu ! Pierre espère bien prolonger cette expérience positive.

Et les abeilles sauvages ? Savez-vous que celles-ci participent pour 35% à la pollinisation alors que nos abeilles domestiques n'y contribuent qu'à hauteur de 12%, le vent et autres modes de dispersion de pollen faisant le complément ?
Pourtant les abeilles sauvages tendent à disparaître. Plus de la moitié des espèces n'est déjà plus présente à cause de divers prédateurs, dont l'apiculteur fait partie lorsqu'il multiplie ses ruches de manière intensive. Lorsque celles-ci sont trop nombreuses, les abeilles sauvages n'ont plus rien pour se nourrir.

Attention donc à ne pas devenir trop gourmand. Il est conseillé de poser un maximum de 20-25 ruches par unité de 10-15 km^2. En Belgique, pas de législation en la matière alors qu'en Scandinavie, les ruches sont interdites dans les sites naturels, laissés entièrement disponibles à la vie sauvage. Les Pays-Bas limitent leur chargement en ruches. La Fédération des conservatoires d'espaces naturels préconise d'interdire l'installation de ruchers sédentaires sur les petits sites isolés (< 50 ha) car, en raison de leur concentration en butineurs, ils s'avèrent plus sensibles à des déséquilibres.

Soignies est une Commune Maya. Plus d'infos ? http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?IDC=5617 et http://www.cari.be/t/plan-maya/links/
Vous êtes un apiculteur en devenir ? Le site officiel des apiculteurs de Wallonie / Bruxelles : http://www.cari.be/accueil/

Vous voulez en savoir plus sur l'expérience avec les agriculteurs sonégiens, la gestion écologique du varroa (prédateur des abeilles), les actions à prendre chaque mois pour gérer sa ruche ? Cherchez « Api Reine » sur Facebook, où Pierre propose de nombreux articles et réflexions d'apiculteurs avertis.

Pierre De Nauw interviewé par
Fanny COLS

SOIGNIES ZERO PESTICIDE

« ZERO PESTICIDE » : LA COMMUNE MONTRE L'EXEMPLE

Depuis le 1er juin 2014, suite à une directive de la CEE, la Région Wallonne a élaboré un plan progressif de réduction de l'utilisation de pesticides dans tous les espaces publics. L'objectif final devant être atteint au plus tard le 31 mai 2019 est « Zéro pesticide ». Cet objectif constitue un grand défi pour toutes les communes et donc aussi pour Soignies. Nous sommes entrés dans une période de transition, engagés dans une réflexion sur les modalités de mise en œuvre de cette disposition sur toute l'entité et sur la manière dont elle sera perçue par le citoyen.
Comme nous l'avons déjà signalé dans une revue précédente (septembre 2014), la commune de Soignies est engagée dans une gestion différenciée de ses espaces publics. « Différenciée » signifie que l'on recourt au mode de gestion le plus adapté en tenant compte de la destination de cet espace et de sa situation. Certains lieux feront l'objet d'un entretien intensif sans pesticides, d'autres d'un entretien moins soutenu. Cette manière de faire a pour objectif de maintenir un équilibre des dépenses et de ménager le personnel affecté à cet entretien. La Ville de Soignies s'est engagée à travers une convention.
Entretenir les espaces publics sans recourir aux pesticides, est-ce possible ? Ecolo est convaincu que oui. La commune doit le prouver en donnant l'exemple et en montrant aux citoyens qu'il est aussi possible de le faire chez eux. Des techniques de désherbage alternatif existent. Certes si le désherbage manuel est le plus écologique, il est difficile d'y recourir partout. Il est possible de recourir aux désherbages mécanique ou thermique dans certains lieux. La réponse est aussi dans la mise en œuvre de pratiques différentes : une tonte moins fréquente, des joints mieux entretenus sur nos trottoirs… On le voit : une réflexion est bien en cours et les citoyens sont invités à y participer.

Christophe LAURENT
Conseiller Communal

Et nous que faire…

BIODIVERSITÉ © MICHEL GARIN

COMMENT AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE AU JARDIN … …. QUELQUES ASTUCES

Côté faune :

Pour favoriser l'existence d'animaux dans votre jardin, veillez à leur aménager des endroits de refuge, de gîte et de couvert. Les possibilités sont très diverses. Choisissez d'accueillir un maximum d'espèces parmi les insectes, rongeurs, mammifères, oiseaux, batraciens, …

En guise de refuges, des zones laissées à l'état sauvage permettront à la faune locale de se mettre à l'abri. Hôtels à insectes, nichoirs pour oiseaux, dortoirs à chauve-souris et naturellement des tas de bois, des tas de pierres ne sont que quelques exemples de gîtes que vous pouvez offrir aux animaux de votre jardin. Veillez à la présence d'aliments naturels, appréciés par les espèces présentes, en plantant des haies indigènes et mélangées, en semant des prairies fleuries mellifères, en installant une marre... L'alimentation artificielle (boules de graisse, insectes lyophilisés…) se fera uniquement lorsque l'apport naturel ne s'avère plus suffisant.

Côté flore :

Privilégiez la présence de plantes indigènes, tant au niveau des arbres que des herbacées.
Evitez de supprimer les herbes dites 'mauvaises'. L'ortie, par exemple, est la seule plante hôte pour le Paon du jour. De plus elle possède des vertus reminéralisantes, détoxifiantes, calmantes, antiallergiques, vermifuges, antibactériennes,… La plupart des plantes sauvages possèdent autant d'intérêts d'exister dans votre espace. Par contre, évitez les espèces exotiques qui pourraient se montrer invasives.

Quant au potager, il sera biologique de préférence. Le sol s'en portera tout aussi bien que votre santé. La permaculture rendra le potager plus résistant, vigoureux et respectueux de la biodiversité environnante.

Finalement, évitez d'utiliser toutes sortes de poisons se terminant en 'ide', car chaque espèce, même la plus insignifiante, la plus disgracieuse, a son rôle à jouer dans votre écosystème 'jardin'.

Après tous ces petits efforts, quel plaisir de voir que son jardin s'anime de tous côtés.

Et demain, voyez plus loin !

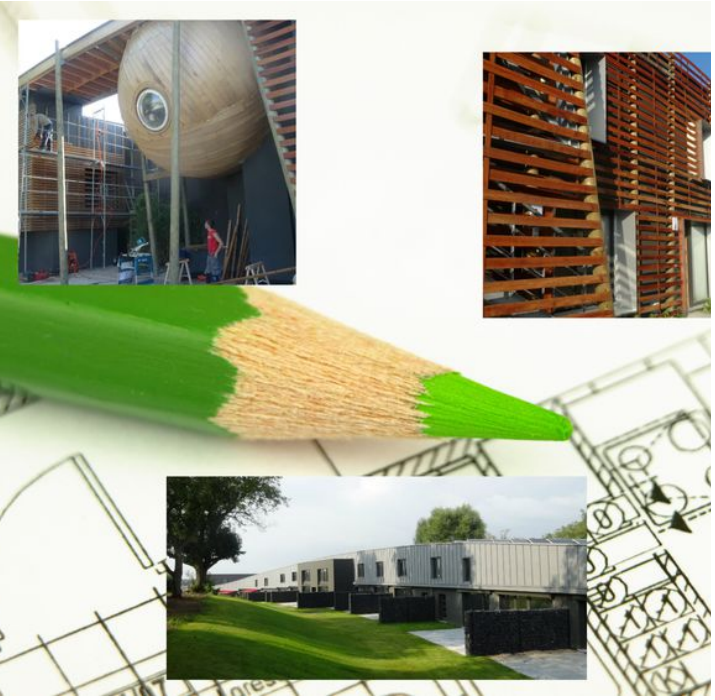

Du changement...

Vous l'avez entendu à la radio, vu à la télévision, lu dans la presse, à Louvain-La-Neuve : les membres du parti ECOLO ont élu une nouvelle Co-Présidente et un nouveau Co-président. Félicitations et bon travail aux 2 élus : Zakia Khattabi et Patrick Dupriez.
Toutes les infos sur : www.ecolo.be

Le 19 mars, 3 jours plus tôt, nous (ECOLO Soignies) avons élu pour 2 années, une nouvelle équipe de Secrétaires Locaux. Une équipe à la tête, à la coordination et à l'animation politique de notre groupe. Véronique et Reynald iront, sans aucun doute, à votre rencontre et seront à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter et les encourager.

Bravo à vous-deux !

RETROUVEZ-NOUS SUR

facebook: ecolo soignies

Retrouvez l'actualité d'Ecolo Soignies sur notre site
www.ecolosoignies.be
www.ecolo.be

Place Verte

Energie Ecolo Tour 2015

Le 9 mai, Ecolo vous propose une visite.

Les enjeux énergétiques planétaires nous poussent à réduire nos consommations quotidiennes. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes en ont pris conscience. Des solutions existent pour relever ce défi…

Cette année, Ecolo Soignies vous propose de découvrir cet aspect dans le domaine de l'éco-construction. La Wallonie n'est pas en reste. Découvrons ce qui existe à deux pas de chez nous, près de Tournai. Maison passive, éco-quartier, matériaux à grande performance énergétique, habitat groupé seront au rendez-vous de cette visite. Allons à la rencontre du concret, allons découvrir un centre de formation où l'on aide et prépare nos entreprises et nos jeunes à pouvoir répondre à ce défi et à s'engager vers l'avenir.

Vous êtes tous bienvenus à l'Energie Ecolo Tour 2015.

Au programme (PAF 10 €)
- 8h30 : Départ en bus de la Place Verte à Soignies.
- 9h30 : Visite du « Pic-au-Vent » à Tournai. Présentation du projet. Visite de l'éco-quartier et de la maison témoin.
- 12h30 : Visite du Pôle ELEA (centre de ressources en écoconstruction), visite de la conciergerie passive (bâtiment didactique) et passage par le centre de formation.
- 16h30 Visite et dégustation à la Brasserie des Carrières (La Diole) à Basècles.
- 18h : Retour à Soignies. Place Verte.

Plus d'info sur : www.energieecolotour.be

ECOLO SOIGNIES
Reynald PILETTE
Rue de Brocqueroy 27
7061 Casteau
Tel : 0476 508286
reynald.pilette@gmail.com

Véronique MESTAG
Tel : 0472 585762
pmpmestagv@live.be

NOS ÉLUS ECOLO AU CONSEIL COMMUNAL, AU CPAS, A LA CCATM
Christophe LAURENT (tof.laurent@yucom.be)
Benoit LECLERCQ (benoit.leclercq@live.be)
Thierry CATTEAU(thierry.catteau@ecolo.be)
Jacques SUAIN (jacques.suain@yucom.be)

ecolo Soignies

Editeur responsable: Reynald PILETTE | Rue de Brocqueroy 27, 7061 Casteau | .